

55 /S/ 2020-2021 POUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/
L'ORGANISATION DE L'EXAMEN D'ETAT, EDITION 2021 (RESTAURATION DES
CONCEPTEURS DES EPREUVES)

Date de publication: 17/03/2021

Date d'ouverture des offres : 07/04/2021

1. Objet

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, « pour l'organisation de l'Examen d'Etat, édition 2021 (restauration des concepteurs des épreuves) ».

2. Source de financement

Le financement du présent marché est assuré par le Budget Général de l'Etat, exercice 2020-2021.

3. Spécification du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON), tel que défini dans le code des Marchés Publics du Burundi, édition 2021.

Ce marché est constitué d'un seul lot de restauration de cent quarante-deux (142) personnes pendant dix-sept (17) jours répartis en deux sites, cinquante-un (51) à la Régie des Productions Pédagogiques et quatre-vingt-onze (91) au Lycée Saint Marc :

1. Régie des Productions Pédagogiques

| N° | Désignation | Nombre de personnes | Nombre de jours |
|-------|----------------|---------------------|-----------------|
| 1 | Petit déjeuner | 51 | 17 |
| 2 | Déjeuner | 51 | 17 |
| 3 | Dîner | 51 | 17 |
| TOTAL | | 51 | 17 |

2. Lycée Saint Marc

| N° | Désignation | Nombre de personnes | Nombre de jours |
|-------|----------------|---------------------|-----------------|
| 1 | Petit déjeuner | 91 | 17 |
| 2 | Déjeuner | 91 | 17 |
| 3 | Dîner | 91 | 17 |
| TOTAL | | 91 | 17 |

4. Condition de participation

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de chances à toute personne physique ou morale justifiant des conditions juridiques, techniques et financières suffisantes. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. Cependant, en vertu du Code des Marchés Publics du Burundi (art. 127), l'achat du DAO est une condition indispensable pour la participation au marché.

Les candidats intéressés pourront obtenir un jeu complet des documents d'Appel d'Offres rédigés en français en version papier auprès du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, moyennant le paiement de cinquante mille (50 000) francs burundais sur le sous compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR. En conséquence, les soumissionnaires intéressés devront joindre à leur offre un bordereau de versement, portant mention « Achat DAO n° DNCMP/.../S/2020-2021 », qui constitue donc une pièce administrative exigée à chaque soumissionnaire.

6. Présentation de l'offre

L'Appel d'Offres est en seul lot. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un million Francs burundais (1 000 000 Fbu)

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le .../.../2021 à 9 heures 30 minutes. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (4^{ème} étage, N° 405, Building de l'Education) le .../.../ 2021 à 10h précise. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de cette séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PUBLICS AU MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE.

